Essai portant sur au moins deux interventions, dans lequel les personnes admissibles sont réparties aléatoirement entre le groupe traité et le groupe témoin.

Remarque : La répartition aléatoire des sujets permet d'utiliser de façon valable plusieurs méthodes statistiques¹

pour comparer les résultats des interventions.

(Notions connexes : essai explicatif, essai pragmatique)

Syn.: essai contrôlé randomisé*38

(n.m.), essai comparatif randomisé⁴⁹

(n.m.), essai randomisé¹⁵

(n.m.).

* Un grand nombre de sources anglaises donnent *randomized clinical trial* comme synonyme de *randomized controlled trial*. Comme la notion de *controlled* signifie « avec groupe témoin » en français et qu'elle est redondante avec celle de randomisation (donc inutile), le recours à l'expression « essai clinique randomisé » permet de contourner ce problème de traduction important.